



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolifération du « poisson-lièvre »

Question écrite n° 27150

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la prolifération du « poisson-lièvre » en mer Méditerranée. Provenant de la mer Rouge, cette espèce se propage grâce à l'augmentation de la température moyenne des eaux. Le *lagocephalus sceleratus* est une espèce de poisson invasive et toxique. Son foie et sa chair contiennent de la tétrodotoxine qui ne disparaît pas lors de la cuisson ; sa prolifération représente donc un danger sanitaire. Le poisson-lièvre a déjà été observé en Algérie en 2013 et en Espagne en 2014. Aussi, il aimerait savoir si des études sont entreprises pour caractériser, ou non, la présence de ce poisson près des côtes méditerranéennes françaises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27150

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1650

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)